



Fédération Française de Vol Libre
Delta • Parapente • Cerf-Volant • Kite • Boomerang



ATTESTATION

Nous soussignés Fédération française de vol libre, certifions par la présente que :

Jean-francois THUREL

a obtenu les qualifications suivantes :

- Brevet de pilote Parapente obtenu le 13/10/1992 sous le numéro P021076.
- Qualification Biplace Parapente obtenu le 12/04/1999
- Moniteur fédéral de vol libre option Parapente obtenu le 02/12/1998 sous le numéro 98/30.
- Moniteur BEES 1er degré Parapente obtenu le 06/10/2000 sous le numéro 31.00.0389.
- UCC Hand'icare biplace Parapente obtenu le 21/09/2005 sous le numéro H05011.
- UCC Enseignement en milieu aménagé (module 2) Parapente obtenu le 19/10/2011
- UCC enseignement Speed-Riding obtenu le 01/01/2008
- UCC enseignement Mini voile obtenu le 23/05/2011

Fait à Nice le 20/01/2025
Pour faire valoir ce que de droit.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOL LIBRE

1, place du Général Goiran - 06100 NICE
Tél. 04 97 03 82 82 - ffvl@ffvl.fr
SIRET : 304 734 007 00061 - APE 9312 Z

Le Secrétariat Fédéral



Partenaire de la FFVL

1 place du Général Goiran 06100 Nice • Tel. 04 97 03 82 82 • www.ffvl.fr • Agrément Jeunesse et Sport N°75S131

